

Fillièremag'

N°6 Août 2020



pages 10-11

ENFANCE

Restauration scolaire

page 19

TERROIR

L'AOP Reblochon

page 26

COVID-19

Solidarité citoyenne

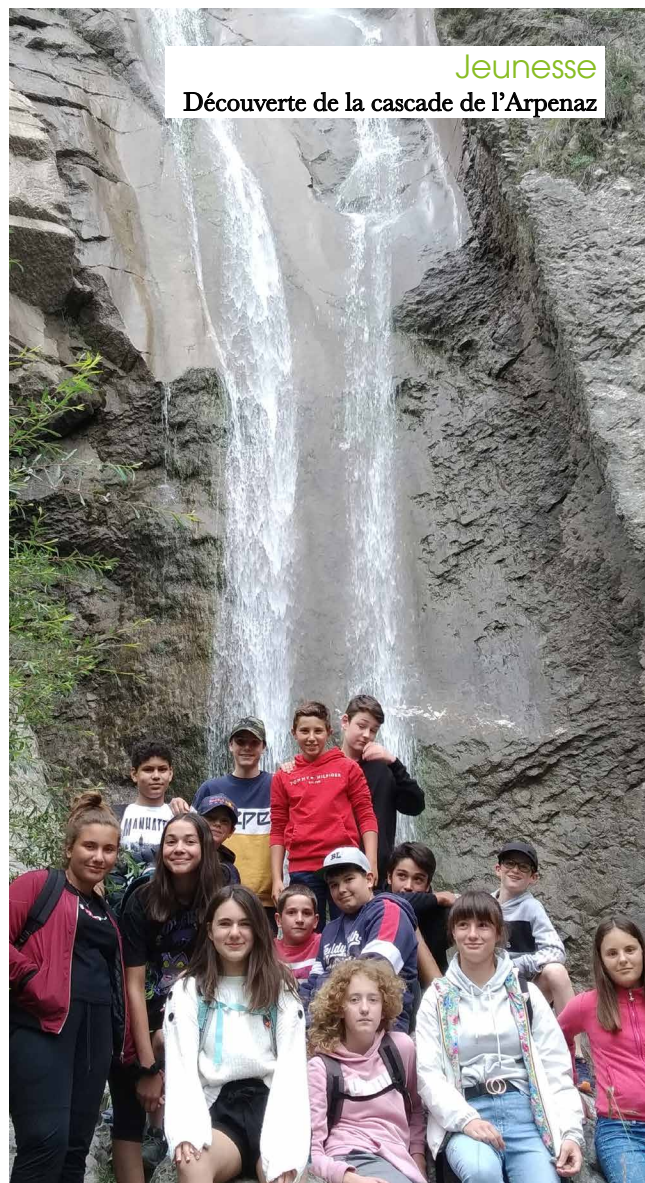
Culture

Les enfants devant RomErró



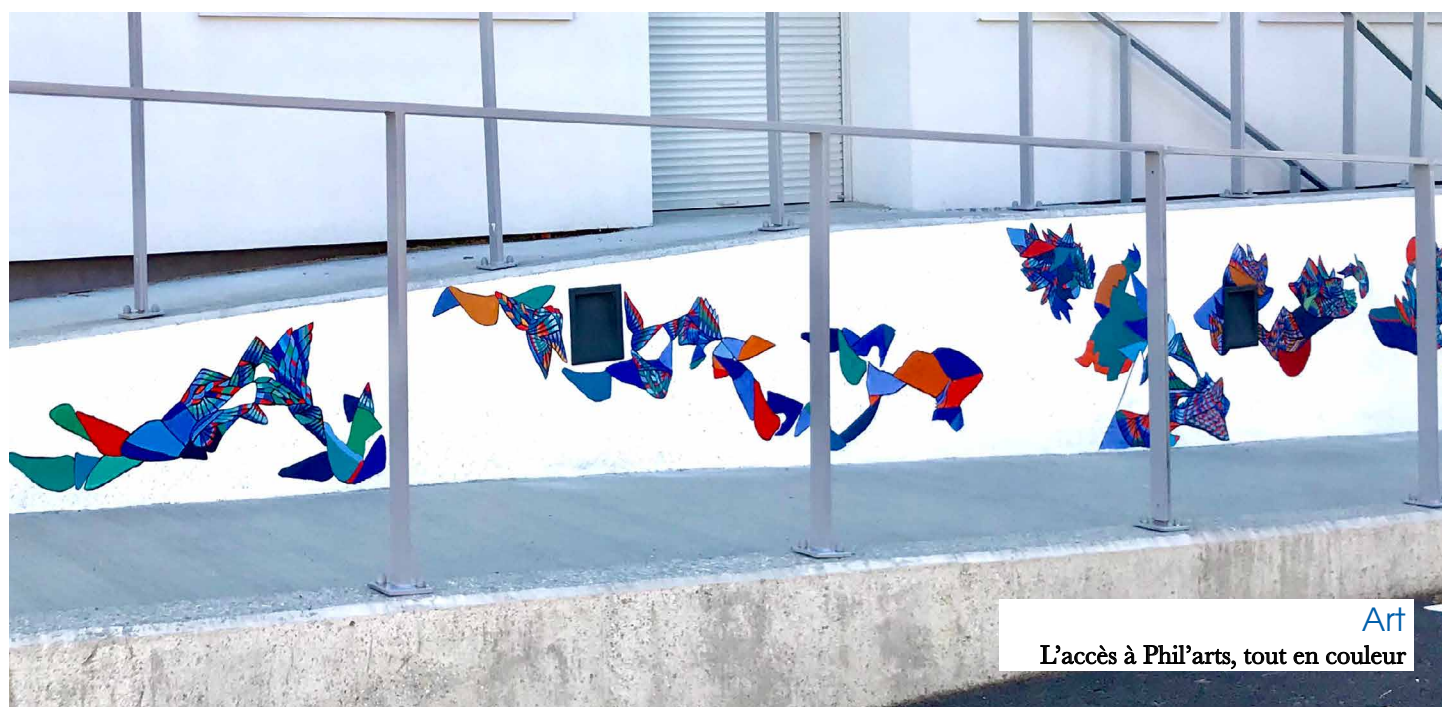
Jeunesse

Découverte de la cascade de l'Arpenaz



Cérémonie

Le 18 juin en comité restreint



Art

L'accès à Phil'arts, tout en couleur

Vie municipale.....4-7

Infos pratiques.....8-9

Enfance, jeunesse, scolaire10-11

Travaux.....12-13

Finances.....14-16

Aménagement du territoire 17

Environnement et transition... 18

Terroir.....19

Culture, sports, vie associative 20

Histoire.....21

Action sociale.....22

Vie locale.....23-25

Dossier : COVID 19.....26-28

Participation citoyenne.....29

Grand Annecy.....30

Tribunes.....31

Numéros utiles32

LES INFORMATIONS CONTENUES
DANS CE BULLETIN SONT SOUMISES
À L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE
SANTAIRE, ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE
MODIFIÉES.

Responsable de la publication : Christian
Anselme, maire.

Rédaction, mise en page : service
communication.

Conception graphique : globule VERTE.

Photos : Commune de Fillière, Serge Bocquet,
Bernard Convers, AFTALP-L.Madelon,
AFTALP-Madelon, associations de Fillière,
Syndicat des Usses.

Impression et distribution : Abrasax.

Édito du maire

La crise sanitaire qui frappe l'ensemble de la planète depuis le début de l'année marque la fin de nos fragiles certitudes. À l'ère de l'intelligence artificielle que certains présentent comme la panacée, on découvre qu'un virus, certes particulièrement contagieux et virulent, est capable de paralyser l'économie mondiale. L'intervention massive des États a permis d'éviter un véritable chaos social mais au prix d'un endettement massif qui pèsera lourdement sur les générations futures qui devront également composer avec une terre sérieusement dégradée. Les conséquences du réchauffement climatique sont chaque jour un peu plus visibles et les scientifiques ne cessent de nous répéter que nous ne disposons plus que de quelques années pour éviter le pire.

Cette nouvelle mandature qui commence est donc décisive. J'en ai pleinement conscience, comme l'ensemble des élus qui m'entourent, et nous mettrons toute notre énergie, au niveau communal et intercommunal, pour faire entrer notre société dans une véritable transition écologique.

Après de longues semaines consacrées à la gestion de la crise, les nouveaux élus ont enfin pu prendre leurs fonctions tant à la commune qu'au Grand Annecy. Même si le 15 mars semble désormais bien loin, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont accompli leur devoir citoyen dans un contexte bien particulier. À une large majorité, vous avez choisi de faire confiance à l'équipe que j'ai l'honneur de conduire pour administrer la commune de Fillière durant les six prochaines années. Nous nous efforcerons d'être dignes de cette confiance que vous nous avez accordée en mettant en œuvre le projet politique que vous avez validé, en vous associant encore plus étroitement à la prise de décision, en renforçant la proximité dont vous nous avez dit à quel point elle est importante à vos yeux.

Au niveau intercommunal, une nouvelle majorité s'est installée. Avec les quatre délégués qui m'accompagnent, nous avons fait le choix de soutenir la candidature de Jean-Luc Rigaut, avec lequel nous avons créé cette nouvelle communauté d'agglomération dont le bilan, après trois petites années d'existence, nous semble particulièrement positif. Bien que battus, avec Christian Rophille, nous avons été reconduits à nos postes de vice-président sous la pression de nos collègues maires qui ont souhaité que nous poursuivions le travail engagé dans nos domaines de compétence respectifs. Soucieux de l'avenir de notre territoire et de ses habitants et convaincus que l'intérêt général guiderait l'action du futur exécutif, nous avons choisi de ne pas opter pour une opposition stérile mais de participer activement à la réorientation des politiques communautaires afin de contribuer à la naissance d'un nouveau monde que nous sommes nombreux à appeler de nos vœux.

De nombreux défis nous attendent les prochains mois et les prochaines années. Nous ne pourrions les relever que collectivement, en étant toutes et tous acteurs des changements indispensables et en restant unis.

Christian Anselme, maire de Fillière

Une nouvelle équipe pour Fillière



Le dimanche 15 mars dernier, 62,41% (suffrages exprimés) des citoyens de Fillière ont choisi d'élire la liste « Plus loin ensemble » dès le premier tour. La réunion d'installation du Conseil Municipal s'est tenue le lundi 25 mai : Monsieur Christian Anselme a été élu maire de Fillière et ses 8 adjoints nommés.

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

1. **Christian ANSELME**
Maire de Fillière, maire délégué de Thorens-Glières.
2. **Laure ODORICO**
1ère adjointe, déléguée à l'administration générale et aux ressources humaines.
3. **Michel PONTAIS**
2ème adjoint, délégué à l'aménagement du territoire et à l'économie.
4. **Isabelle ALAIS**
3ème adjointe, déléguée aux affaires scolaires et périscolaires.

5. **Éric SELLECCHIA**
4ème adjoint, délégué à la voirie et aux espaces verts (absent pour la photo).
6. **Christelle ALESINA**
5ème adjointe, déléguée à l'action sociale.
7. **Jean-Charles MAXENTI**
6ème adjoint, délégué aux bâtiments.
8. **Catherine MERCIER-GUYON**
7ème adjointe, déléguée aux cérémonies et à la culture.
9. **Stéphane BOUCLIER**
8ème adjoint, délégué à l'environnement, bois et forêts.

LES CONSEILLERS

10. **Claude JACOB**
Maire délégué d'Aviemoz.
11. **Christine DUPONT**
Maire déléguée d'Évires.
12. **Jean-Paul BÉVILLARD**
Maire délégué des Ollières.
13. **Christian ROPHILLE**
Maire délégué de Saint-Martin-Bellevue.
14. **Nadine REYDET**
15. **Agnès NICOLAS**
16. **Jean-Yves RUBIN-DELANCHY**
Délégué aux sports et à la vie associative.
17. **Jacques BOCQUET**
18. **Marie-Claude DAUBERCIES**
Déléguée à la petite enfance et à la jeunesse.

19. **Catherine LAFFIN**
20. **Émeline REVEILLON**
21. **Maud CHEVALLIER** (absente pour la photo).
22. **Mathieu DELILLE**
Délégué aux finances.
23. **Gwenaëlle BIARD** (absente pour la photo).
24. **Christel HUCHET**
25. **Jean-Sébastien ESCALON-DESTRUEL**
(absent pour la photo).
26. **Stéphane RIGOBERT**
27. **Alexandre ALLEGRET-PILOT**
28. **Céline BURDIN**
Déléguée à la participation citoyenne et à la communication.
29. **Lionel FILLION** (absent pour la photo).
30. **Christophe BERTHOLIO** (absent pour la photo).
31. **Estelle DITTA**
32. **Christian BÉVILLARD** (absent pour la photo).
33. **Sabine BLOCH** (absente pour la photo).

Les élections en chiffres

7118 inscrits - 2812 votants - 2703 exprimés
39,51 % de participation

« Plus loin ensemble » : 62,41%



« Vivons Fillière » : 22,42%



« Retrouver Évires » : 15,17%



Les commissions



À la suite du conseil municipal du 15 juin, 8 commissions municipales permanentes ont été instituées sur les domaines de compétences suivants :

- Aménagement du territoire ;
- Technique ;
- Culture-cérémonies ;
- Sport et vie associative ;
- Enfance-jeunesse ;
- Environnement-bois et forêts ;
- Action sociale ;
- Finances.



Les membres de la commission **aménagement du territoire** :

- Monsieur Michel PONTAIS
- Monsieur Christian ROPHILLE
- Monsieur Alexandre ALLEGRET-PILOT
- Monsieur Jacques BOCQUET
- Monsieur Jean-Paul BÉVILLARD
- Madame Christine DUPONT
- Monsieur Stéphane RIGOBERT
- Monsieur Jean-Yves RUBIN-DELANCHY
- Monsieur Jean-Charles MAXENTI

Agent référent : Béatrice BAAS-ROSSET - urbanisme@commune-filliere.fr



Les membres de la commission **technique** :

- Monsieur Éric SELLECCHIA
- Monsieur Jean-Charles MAXENTI
- Madame Christine DUPONT
- Monsieur Stéphane BOUCLIER
- Monsieur Lionel FILLION
- Monsieur Jean-Paul BÉVILLARD
- Monsieur Christian ROPHILLE
- Madame Laure ODORICO

Agent référent : Florence CARMELLE - servicestechniques@commune-filliere.fr



Les membres de la commission **culture-cérémonies** :

- Madame Catherine MERCIER-GUYON
- Madame Gwenaëlle BIARD
- Madame Estelle DITTA
- Madame Catherine LAFFIN
- Madame Nadine REYDET
- Madame Agnès NICOLAS



Les membres de la commission **sport et vie associative** :

- Monsieur Jean-Yves RUBIN-DELANCHY
- Monsieur Stéphane RIGOBERT
- Madame Catherine MERCIER-GUYON
- Madame Catherine LAFFIN
- Monsieur Lionel FILLION
- Monsieur Claude JACOB
- Madame Christelle ALESINA

Agent référent : Renaud PALLUD - renaud.pallud@commune-filliere.fr



Les membres de la commission **enfance-jeunesse** :

- Madame Isabelle ALAIS
- Madame Estelle DITTA
- Madame Emeline REVEILLON
- Madame Marie-Claude DAUBERCIES
- Madame Maud CHEVALLIER
- Madame Christelle ALESINA
- Madame Catherine MERCIER-GUYON
- Monsieur Jean-Sébastien ESCALON-DESTRUEL
- Madame Laure ODORICO

Agent référent : Matthieu MILHAU - secretariat.jeunesse@commune-filliere.fr



Les membres de la commission **environnement, bois et forêts** :

- Monsieur Stéphane BOUCLIER
- Madame Céline BURDIN
- Monsieur Stéphane RIGOBERT
- Monsieur Mathieu DELILLE

Élu référent : Stéphane BOUCLIER - stephane.bouclier@commune-filliere.fr



Les membres de la commission **action sociale** :

- Madame Christelle ALESINA
- Madame Isabelle ALAIS
- Madame Maud CHEVALLIER
- Madame Christel HUCHET
- Madame Emeline REVEILLON
- Madame Nadine REYDET
- Madame Agnès NICOLAS
- Monsieur Claude JACOB
- Monsieur Jean-Sébastien ESCALON-DESTRUEL

Agent référent : Fabienne ZAGLIO - actionsociale@commune-filliere.fr



Les membres de la commission **finances** :

- Monsieur Mathieu DELILLE
- Monsieur Jean-Charles MAXENTI
- Monsieur Stéphane BOUCLIER
- Monsieur Jean-Sébastien ESCALON-DESTRUEL
- Monsieur Michel PONTAIS
- Monsieur Lionel FILLION
- Monsieur Christian ROPHILLE
- Monsieur Alexandre ALLEGRET-PILOT

Agent référent : Pascale RIGOT - comptabilite@commune-filliere.fr



Les membres du groupe de travail **communication** :

- Madame Céline BURDIN
- Monsieur Stéphane BOUCLIER
- Monsieur Alexandre ALLEGRET-PILOT

Agent référent : Cynthia TAILLANDIER - communication@commune-filliere.fr

Mairie et mairies déléguées

Mieux comprendre les attributions de chacune



En plus de son accueil au siège administratif, la commune de Fillière garantit un service de proximité à ses habitants dans les 5 communes déléguées. Quelles démarches effectuer et dans quelles mairies? Retour sur les services de chacune.

À la mairie de Fillière

Les agents d'accueil de la mairie de Fillière assurent tous types de démarches administratives :

- dépôt et remise des cartes nationales d'identité et passeports ;
- visa sur les documents officiels ;
- recensement citoyen ;
- actes d'état civil et cimetières ;
- relations avec les associations ;
- urbanisme ;
- services techniques : secrétariat, voirie, travaux, etc.

La mairie de Fillière abrite également les services de la commune (comptabilité, ressources humaines, pôle juridique, attractivité et vie locale, communication, informatique, direction générale), exceptés le service Enfance, Jeunesse et Sports et le Centre Communal d'Action Sociale qui vous accueillent à la mairie déléguée de Thorens-Glières, au 9 Place de la République.

Aux mairies déléguées : des services de proximité

Les mairies déléguées d'Aviernoz, d'Évires, des Ollières et de Saint-Martin-Bellevue gèrent les demandes liées :

- aux actes d'état civil (reconnaisances, mariages, PACS, décès) et aux cimetières ;
- à la location de salles ;
- aux formulaires CERFA.

Pour les Thoranais, ces démarches s'effectuent à la mairie de Fillière.

Interlocuteurs privilégiés des habitants, les maires délégués assurent une permanence hebdomadaire dans chaque mairie déléguée. Ils suivent les dossiers en cours dans leurs communes déléguées et font le relais entre la population et l'élu référent.

Permanences du CAUE : les architectes conseil sont également à votre écoute lors de permanences dans les mairies de Saint-Martin-Bellevue et de Fillière.

Une équipe polyvalente

Le pôle Citoyenneté et vie quotidienne est composé de 8 agents. Pascale, Claudie, Sandrine B., Sandrine J., Laurie, Frédérique, Christine et Matthias se relaient ainsi pour garantir un service de

proximité dans les 5 points d'accueil de la commune de Fillière.



Claudie vous accueille à la mairie d'Évires

Bon à savoir

Le relais territorial du Grand Annecy, situé à la mairie de Fillière, reçoit les demandes relatives aux compétences de la communauté d'agglomération :

- les transports scolaires ;
- l'eau (contrat, mensualisation, etc.) ;
- la gestion et la valorisation des déchets ;
- l'environnement ;
- les taxes de séjour.

À noter que l'assainissement est géré par le SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy).



Votre avis nous intéresse !

Faites-nous part de vos besoins en plus des services listés via le questionnaire joint et retournez ce questionnaire à l'accueil de votre mairie ou dans sa boîte aux lettres. Vous pouvez également le remplir en ligne sur le site internet de la commune : www.commune-filliere.fr.

Permanences des maires délégués



Les maires délégués assurent des permanences hebdomadaires dans leurs mairies respectives, selon les horaires suivants :

- À Aviernoz : Monsieur Claude Jacob, de 17h à 19h le vendredi ;
- À Évires : Madame Christine Dupont, de 17h à 19h le jeudi ;
- Aux Ollières : Monsieur Jean-Paul Bévillard, de 16h à 18h le vendredi ;

- À Saint-Martin-Bellevue : Monsieur Christian Rophille, de 17h à 19h le mardi ;

Pour les habitants de Thorens-Glières et Fillière :

- Monsieur Christian Anselme, de 15h à 18h le vendredi, à la mairie de Fillière.

N'hésitez pas à contacter les mairies pour prendre rendez-vous et éviter l'attente.

Recensement des Suisses et binationaux

Vous êtes Suisses ou binationaux ?

Il vous appartient de vous faire recenser pour informer la commune que vous êtes frontalier et que vous y résidez.

Vous n'avez pas encore effectué la démarche ?

Rendez-vous **avant le 15 septembre** dans votre mairie déléguée pour vous déclarer, en indiquant :

- nom ;
- prénom ;
- nationalité ;
- date et lieu de naissance ;
- adresse ;
- nom et adresse de votre employeur.

Munissez-vous d'une **copie de votre carte d'identité** et d'un **justificatif de domicile** récent.

Cette déclaration est un acte civique ; elle est rapide, ne vous coûte rien et n'a aucune incidence sur votre déclaration de revenus ni sur votre imposition.



Pourquoi se déclarer ?

Le Canton de Genève reverse une partie de l'impôt à la source payé par les travailleurs frontaliers à leurs communes de résidence, sur la base d'un montant proportionnel au nombre de frontaliers installés dans chaque commune. **Ces fonds contribuent à la réalisation des investissements et à la création des équipements publics, sans avoir recours systématiquement à une augmentation des impôts locaux.**

Nuisances et bruits de voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage sont à l'origine de nombreux conflits de voisinage. L'utilisation d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, peut entraîner une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises.

Elle est réglementée par l'arrêté municipal N° A2018-14 et n'est autorisée que :

- **les jours ouvrables : 8h - 20h ;**
- **les samedis : 9h - 12h et 14h30-19h ;**
- **les dimanches et jours fériés : 10h - 12h.**

Nuisances sonores près des points de collecte de tri sélectif. En ces périodes de fortes chaleurs où chacun dort les fenêtres ouvertes, il est important d'appliquer certaines règles de savoir-vivre afin de respecter le sommeil des riverains : s'y rendre, autant que possible, en journée, arrêter moteur et auto-radio, éviter de faire claquer les couvercles.

Autre nuisance : le brûlage à l'air libre des déchets verts. Interdite sur l'ensemble du département, cette pratique est passible d'une amende forfaitaire par brûlage constaté pouvant aller jusqu'à 450 €. Ces déchets peuvent être déposés à la déchèterie des Ollières et à la Plateforme de Villaz. **Grand-Annecy : 04 50 33 02 12**

Campagne de stérilisation des chats errants

À la suite de nombreuses demandes des citoyens, la commune organisera prochainement une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants.

Comment ça marche ?

1. En partenariat avec la fondation « 30 Millions d'amis », une association est missionnée sur une période donnée ;

2. Sur signalement auprès de votre mairie, les chats errants sont capturés ;
3. Ils sont identifiés puis stérilisés par le vétérinaire ;
4. Les chats réinvestissent leur territoire d'origine.

Le saviez-vous ?

Un couple de chats non stérilisé peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans.

L'espace Info Énergie à vos côtés

En recherche d'informations pour conduire votre projet de rénovation ?

Le service Info Energie de Haute-Savoie vous conseille gratuitement lors de permanences au Relais territorial de Fillière, 300 rue des Fleuries, Thorens-Glières, le 2ème mardi matin du mois sur rendez-vous :

- 8 septembre ;
- 13 octobre ;
- 10 novembre ;
- 8 décembre.

Pour prendre un rendez-vous : 04 58 57 01 70

Inscriptions sur les listes électorales

Pensez-y dès maintenant !

Vous venez d'emménager sur la commune ou avez changé d'adresse récemment ?

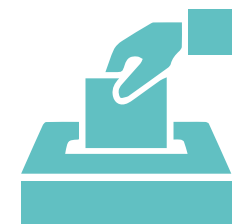
Inscrivez-vous en mairie : vous recevrez un formulaire CERFA à compléter et retourner accompagné d'une copie de votre carte d'identité et d'une copie d'un justificatif de domicile récent.

Bon à savoir : vous pouvez vous inscrire toute l'année et jusqu'à 6 semaines avant un scrutin électoral.

Vous venez d'avoir 18 ans, vous avez un doute sur votre bureau de vote ou vous avez rencontré des difficultés aux dernières élections ?

N'hésitez pas à adresser votre demande par mail à assemblees@commune-filliere.fr.

Les prochaines élections auront lieu en 2021, avec les départementales et les régionales.



Du nouveau dans les assiettes

Dans le cadre du renouvellement du marché de restauration scolaire, la commission Enfance-Jeunesse a sollicité les parents d'élèves des écoles des 5 communes déléguées pour prendre en compte leurs attentes dans la réécriture de ce marché.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté plus globale de la commune de co-construire les décisions affectant directement les administrés, avec comme priorité la valorisation des produits locaux et bio.

Sur 760 familles interrogées, 449 ont pris le temps de répondre, soit presque 60 %.

Au vu de cette forte participation, la commune a pu s'appuyer sur une partie de ces résultats pour l'écriture du cahier des charges.

Voici les informations clés de ce sondage.



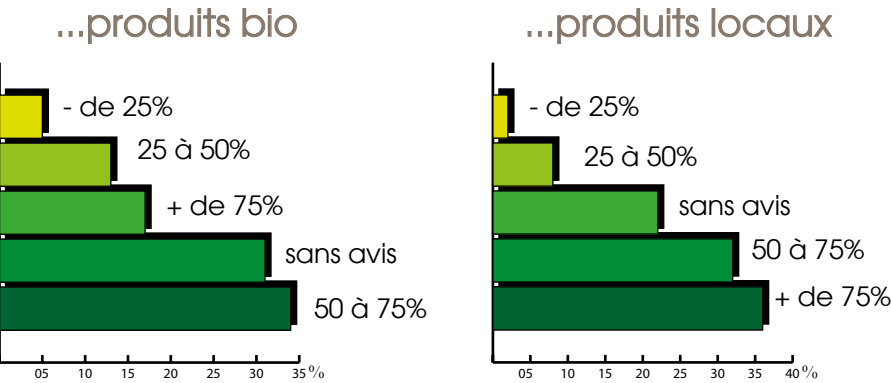
VOTRE AVIS SUR L'OFFRE

Plus de **80 %** sont satisfaits de l'aspect qualitatif ou quantitatif
71 % d'entre vous trouvent les repas proposés équilibrés

Plus de la moitié (272) trouve le temps du repas « bruyant » et « rapide ». Nous allons prendre le temps de réfléchir avec nos équipes d'animation pour tenter de trouver des alternatives qui pourraient permettre à vos enfants de passer un moment plus agréable et dans de meilleures conditions.

ET APRÈS...

Voici la part de l'apport (en %) que vous jugez intéressante en matière de ...
Par exemple : Près de 34% des répondants jugent idéale une part de 50 à 75% de produits bio à la cantine.



Pour l'élaboration du cahier des charges du nouveau marché, nous avons pris en compte vos retours mais aussi la réalité du marché, afin de répondre à vos exigences tout en s'engageant sur un coût supportable pour la collectivité.

Anti-gaspi

Vos propositions contre le gaspillage :

75 % recycler, composter
68 % sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire
56 % valoriser le travail du personnel de cuisine

Prix €

67 % d'entre vous sont prêts à payer un peu plus pour manger mieux.



Le prix comprend à la fois le repas et la prise en charge de votre enfant pendant la pause de midi.

Repas à Thème

55 % considèrent que la fréquence idéale est 1 fois par mois

Vous êtes demandeurs de repas à thème pour vos enfants. Vous avez également été très nombreux à nous faire part de vos idées et nous vous remercions pour votre contribution.

78 % des familles savent que le menu est consultable sur le site internet de la commune : www.commune-filliere.fr. Et vous, le saviez-vous?



RÉSULTATS

Le choix de la commune s'est porté sur le prestataire actuel, Mille et un repas. Le cahier des charges est toutefois plus exigeant et impose des ajustements, notamment sur les points suivants :

- Organisation de repas à thème à la demande de la commission « menus », qui sera composée d'animateurs, de représentants des parents d'élèves et d'élus.
- Augmentation de la part de bio et

de local dès la rentrée 2020 (selon les familles de produits, de 20 à 50% de bio et de 30 à 100% de local). Ce pourcentage évoluera durant l'ensemble du contrat en fonction des approvisionnements locaux disponibles.

- Poursuite de la démarche « zéro gaspi ».

Le prix sera identique à l'année passée.

Le marché pourra être amené à évoluer

en fonction de vos retours et une réflexion plus générale sera menée sur le prix de la pause méridienne.

Repas alternatifs : les avis sont très différents sur cette thématique.

Dans ce domaine et depuis la loi EGALIM en 2018, le cadre est assez clair : il existe une obligation de proposer un repas alternatif (sans viande) par semaine.

Le nouveau prestataire devra donc respecter cette obligation.

Souvenirs de vacances



Visite de la maison du fromage à Abondance pour les 3 - 12 ans



Les jeunes au Lac Vert



Séjour au Lac de Serre-Ponçon



Fil'O Sport : Sortie vélo à Doussard



Atelier cuisine



Construction de cabanes au Parc du Vuaz



Veillée autour du feu



Fil'O Sport : Randonnée au Mont-Veyrier



Fil'O Sport : Canoë sur le lac d'Annecy

Les travaux ... terminés dans l'été

City et jeux sur la commune déléguée des Ollières



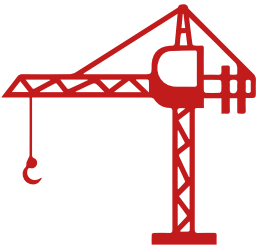
Tennis de Thorens-Glières



2 nouveaux courts de tennis en résine sont à la disposition du club de tennis de Thorens-Glières depuis cet été. Sur les 4 existants, 2 terrains ont été rénovés et 1 maintenu en l'état.
Coût des travaux : 299 148€ TTC
Subventions : Fédération Française de Tennis : 7 824 €, Région : 25 550 €, Département CDAS 2019 : 50 000 €

Mais aussi...

- Les travaux de rénovation énergétique de l'ancien presbytère et de l'école primaire d'Évires ;
- Au cimetière d'Évires : l'installation de 12 caveaux de deux places et 1 de quatre places ;
- Au cimetière des Ollières : remise en état du cimetière, fourniture et installation d'un ossuaire et de 4 caveaux. Un columbarium reste à installer ;
- Les travaux sur l'accès au Plateau des Glières, sur la RD55 entre la Fruitière de Thorens-Glières et le premier lacet de la montée au plateau ;
- Les travaux de réparation sur la Route de l'Anglettaz.



Ce nouvel équipement, dont les travaux ont débuté en septembre 2019, profite aux enfants olliérois depuis la fin du mois de juillet. Il est composé d'un terrain multisports (volley, basket, football) et d'une aire de jeux réservée aux plus petits, de 2 à 8 ans.

Pour signaler un problème technique, contactez le 04 50 22 82 32

Coût des travaux: 315 965 € TTC
Subventions du Conseil départemental : 50 120 € TTC

Les travaux en cours et à venir ... BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mairie déléguée d'Aviernoz

Les travaux de mise en conformité de la mairie déléguée d'Aviernoz se poursuivent. L'abri bus temporaire sera démonté afin de mettre en service le définitif. Le chantier, dont la fin était initialement prévue fin juillet, devrait être livré dans l'automne. En effet, celui-ci, comme de nombreux autres a été affecté par la crise sanitaire et a fait l'objet d'une nouvelle organisation des équipes techniques. Les agents d'accueil de la mairie restent à la disposition des usagers au 18 route du Parmelan.
Lundi : 9h-11h30 / vendredi : 15h-19h.

Coût des travaux: 434 552 € TTC



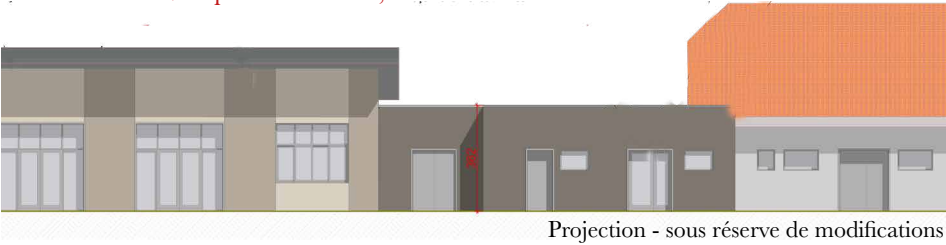
Chauffage à l'église de Thorens-Glières

Le chauffage de l'église sera raccordé sur le réseau de chauffage urbain de la commune avant novembre 2020.

Vestiaires de foot à Évires

Ce projet comprenant la construction de 2 vestiaires supplémentaires et d'une salle des associations devrait débuter cet automne.

Marché non attribué pour le moment, informations financières à venir.



Projection - sous réserve de modifications

Création de 2 classes en modulaires

Afin de faire face à l'afflux de nouveaux élèves martinerois à la rentrée de septembre et en attendant les travaux à l'école de Saint-Martin-Bellevue, la commune a été contrainte de recourir à une solution temporaire. Elle consiste à installer des bâtiments modulaires qui seront ensuite mis à disposition d'associations sportives. Pour l'heure, une consultation pour le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée afin d'engager les études et les travaux.

La préparation de mise en place des modulaires est en cours. Ils seront livrés fin août. Ces derniers seront conformes aux normes des constructions soumises à permis de construire (RT 2012) et réalisés à partir d'équipements de qualité.

Coût des travaux: 325 383 € TTC

Groupe scolaire des Ollières

La commune s'est engagée dans la construction d'un nouveau groupe scolaire afin de réunir les services scolaires et jeunesse dans une même structure (écoles, restaurant scolaire et périscolaire) et de sécuriser le déplacement des enfants.

Un appel d'offre est en cours sous la forme d'un marché global de performance énergétique. Il est réalisé suivant les contraintes « énergies renouvelables » (matériaux biosourcés classé A+, optimisation de la consommation énergétique, etc.).

Marché non attribué pour le moment, informations financières à venir.

VOIRIE Rue du Capitaine Anjot

La 2ème phase des travaux de requalification et d'aménagement de la Rue du Capitaine Anjot à Thorens-Glières a démarré le 18 mai dernier, interrompant la circulation sur cet axe jusqu'au 30 novembre. Une déviation a été mise en place par la rue de la Javafonne et rue Saint-François-de-Sales. L'accès aux riverains est toutefois autorisé et géré en fonction de l'avancement du chantier.

La 3ème phase interviendra fin 2020, voire début 2021 et consistera en la création d'un giratoire, rue de la Javafonne.

Coût global de l'opération d'aménagement 929 684 € TTC

Travaux de réfection du Pont des Bys

Les travaux de réfection du Pont des Bys sont en cours depuis le 22 juin. Ils entraînent de fortes perturbations sur la circulation : la Route de Chez Bruchon dans sa section au droit du Pont est entièrement coupée, y compris pour les véhicules de secours. L'accès est dévié par la Route des Fleuries, la Route de la Luaz et la Route des Noyers. Ils devraient prendre fin le 31 août.

Coût des travaux: 237 600 € TTC



Les logements de la Meurise

Les travaux de construction du programme immobilier de la Meurise ont débuté en juin. Après la phase de terrassement jusqu'à septembre, place au gros œuvre. La circulation de camions acheminant l'ensemble des matériaux de construction est à prévoir jusqu'en 2022.

Afin de diminuer l'impact des travaux sur la circulation dans le bourg de Thorens, la commune réalisera une piste provisoire de chantier. Elle empruntera les terrains non construits situés à l'arrière du village, dans le secteur du Bognon. Cette piste de chantier constituera ensuite la future voie de desserte de l'ensemble du parc immobilier de la Meurise.

Reprise des travaux de pose du collecteur d'eaux usées

Après une interruption causée par la crise sanitaire, les travaux de pose du collecteur d'eaux usées entre le Vuaz et Aviernoz ont repris le 11 mai. Cette reprise a entraîné la coupure totale de circulation du lundi au vendredi et la mise en alternat le week end de la RD5, partiellement rétablie en fonction de l'avancement des travaux.

Les transports scolaires seront toutefois assurés pour la rentrée de septembre.

ESPACE URBAIN Nouveaux mobiliers urbains

Les services techniques ont profité de la saison estivale pour effectuer des travaux

courants (entretien des espaces publics et espaces verts, fauchage des bords de route) et des rénovations : peinture dans les salles de classe, changement de mobilier scolaire, installation de nouveau mobilier urbain (tables de pique-nique près de la MJC de Thorens, corbeilles de ville sur l'ensemble des communes déléguées).



SÉCURISATION

La sécurisation des zones dites « dangereuses » compte parmi les priorités de la commission technique. Elle concerne, entre autres, le lieu-dit Prémagnoux à Évires, dont les travaux sont prévus pour l'automne 2020. Une réunion publique sera organisée à la rentrée afin de présenter les solutions techniques envisagées.



À l'École d'Évires

Un muret montagne de sécurisation a été construit le long de la Route de la Côte, sur environ 50 mètres linéaires, au dessus de l'école d'Évires.

Ce dernier permettra de sécuriser l'établissement scolaire situé en contrebas, prévenant d'éventuelles sorties de route et chutes de véhicules.

Coût des travaux : 14 000 € TTC



Analyse financière de la commune

Une étude financière a été réalisée afin d'évaluer l'état des finances communales. Elle permettra de définir une stratégie financière pour mener à bien les projets structurants envisagés par la commune. Bien que la situation financière de la commune soit favorable, avec un endettement actuellement faible, un travail spécifique sera mené pour limiter les dépenses de fonctionnement et ainsi améliorer l'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets en limitant le recours à l'emprunt.

Budget communal 2020

LE FONCTIONNEMENT

Les recettes

Impôts, taxes : 4 452 692 €

Dotations : 2 903 744 €

Produits des services : 1 250 998 €

Revenus du patrimoine, produits de gestion : 375 000 €

Excédent capitalisé : 251 118 €

Produits exceptionnels et financiers : 205 159 €

TOTAL
9 438 713 €

Les dépenses

Fêtes et cérémonies, associations, CCAS : 529 961 €

Scolaire, périscolaire, extrascolaire, culture : 660 969 €

Charges générales (eau, électricité, chauffage, cotisations, etc.) : 822 140 €

Charges financières, fonds de participation : 740 260 €

Taxes, rémunérations, charges, assurances, indemnités, gestion forêts : 3 973 096 €

Amortissement, dépenses imprévues, virement entre sections : 1 649 497 €

Fournitures, entretien, maintenance : 1 062 790 €

TOTAL
9 438 713 €

L'INVESTISSEMENT

Les recettes

Excédents 2019, dotations, fonds divers : 2 953 505 €

Subventions : 1 847 745 €

Amortissement, dépenses imprévues, virement entre sections, cessions : 1 080 149 €

Emprunts : 551 201 €

TOTAL
6 432 601 €

Les dépenses

Acquisitions foncières : 71 682 €

Espaces publics, forêts : 129 877 €

Frais d'études : 180 531 €

Mobilier, divers : 325 989 €

Électrification : 371 592 €

Patrimoine** : 1 720 318 €

Loisirs et culture* : 1 194 119 €

Voirie : 1 071 867 €

Éducation : 911 502 €

Dette : 455 124 €

TOTAL
6 432 601 €

*Logiciels, mobiliers, livres (bibliothèques), matériel divers pour city-stades, achat divers communication, vestiaire terrain de football d'Évires, aire de jeux des Ollières, aménagement courts de tennis Thorens

**Travaux des bâtiments, matériel informatique, travaux énergétiques, travaux du pont des Bys.

Fonctionnement : les recettes et dépenses réelles

Ratio des recettes réelles par habitant

Les recettes réelles de fonctionnement sont composées :

- des contributions du Grand Annecy ;
- des dotations de l'État ;
- des recettes des impôts locaux ;
- des fonds genevois ;
- des recettes des services communaux.



Moyenne de la strate*



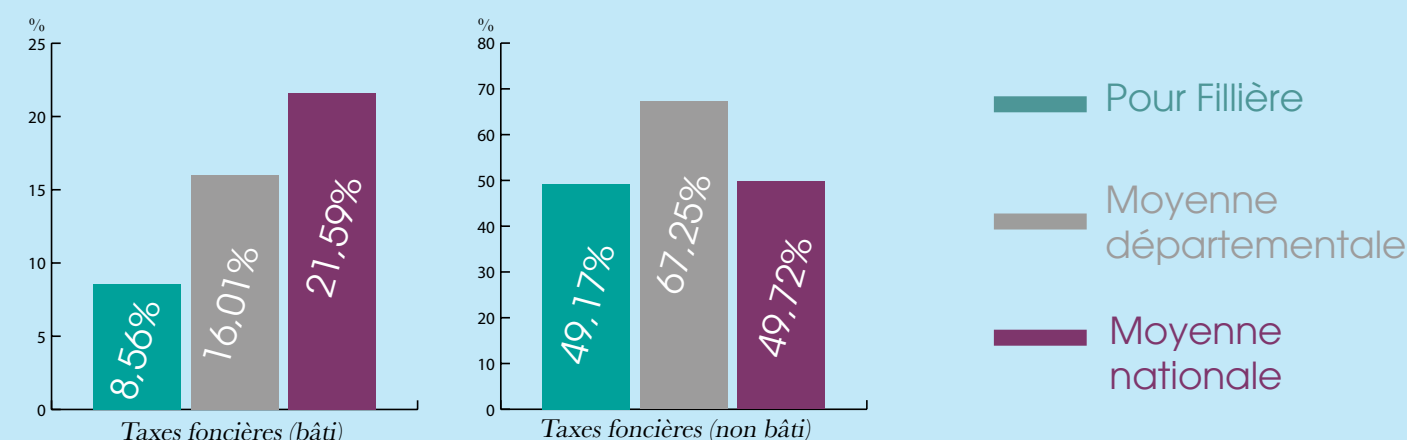
Pour Fillière



Moyenne des communes haut-savoyardes de taille équivalente**

Zoom sur les produits de fiscalité directe

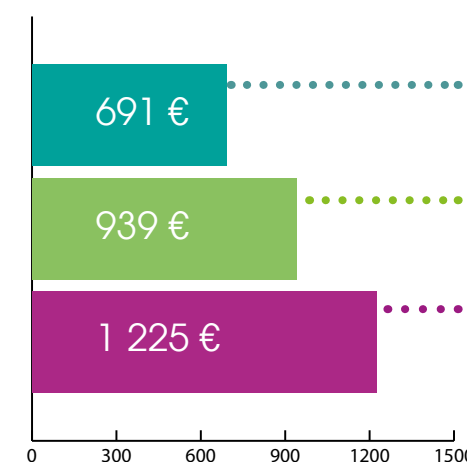
Comparativement aux moyennes départementales et nationales, les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 sont les suivants pour la commune de Fillière :



Ratio des dépenses réelles par habitant

Les dépenses réelles de fonctionnement sont composées :

- du personnel
- des charges générales
- des charges de gestion courantes
- des frais financiers



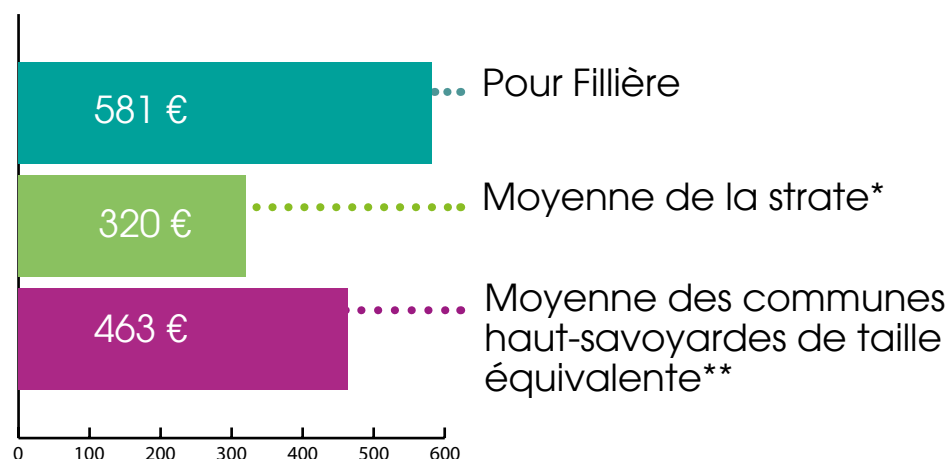
Dont les dépenses liées au personnel s'élèvent à 48%, contre 57% pour la moyenne de la strate

*Soit les communes de 8 à 12 000 habitants

**Exemples : Poisy, Reignier, Megève, etc.

Investissement : les dépenses réelles

Ratio des dépenses réelles par habitant

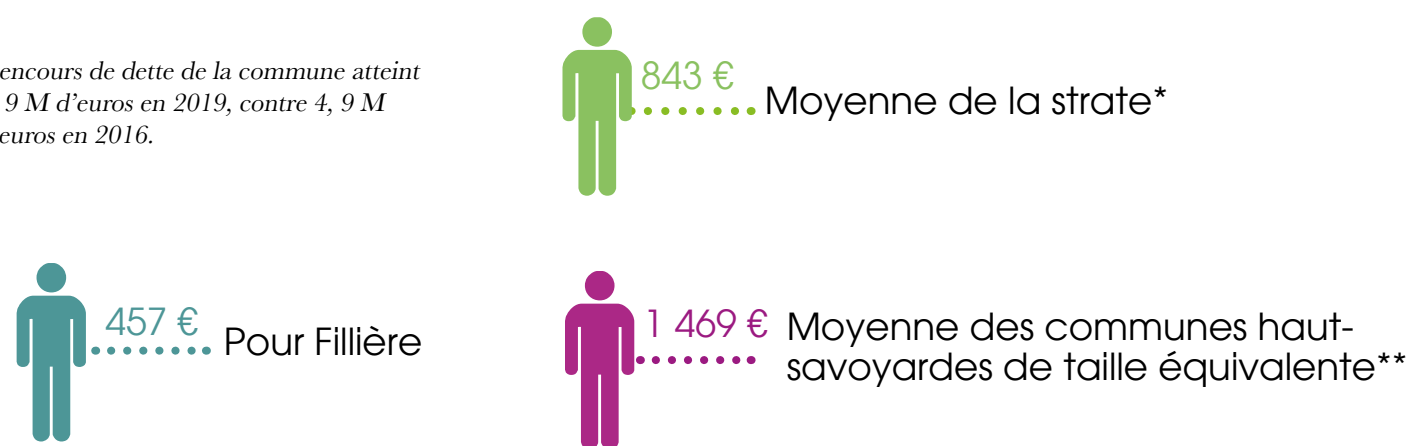


En moyenne sur la période 2017 - 2019, la commune de Fillière a réalisé 4,6 M d'euros d'investissement par an.

Le poids de la dette

L'encours de dette ou poids de la dette par habitant

L'encours de dette de la commune atteint 3,9 M d'euros en 2019, contre 4,9 M d'euros en 2016.



La capacité de désendettement de la commune

Elle a été estimée à seulement 2 ans fin 2019 alors que la moyenne des communes de taille équivalente est de 4,8 ans.



*Soit les communes de 8 à 12 000 habitants **Exemples : Poisy, Reignier, Megève, etc.

Révision et modification des PLU de Fillière

Les plans locaux d'urbanisme des communes déléguées d'Évires, des Ollières, d'Aviernoz et de Saint-Martin-Bellevue ont fait l'objet de révision et de modification. Le point sur la situation, commune par commune.

Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme d'Évires le 19/12/2019

Le conseil municipal de la commune historique d'Évires a délibéré le 5 octobre 2016 pour prescrire la révision du PLU approuvé le 17 avril 2009 afin notamment de tenir compte des limites liées à l'absence d'assainissement collectif et d'intégrer les prescriptions du schéma de cohérence territoriale (SCOT) du bassin annécien.

La procédure a été reprise par le Grand Annecy par délibération n° 2017/123 du 24 mars 2017 et la révision du PLU a été validée le 19 décembre 2019.

Approbation de la modification n°1 du PLU de la commune déléguée des Ollières le 20/02/2020

Conformément à l'article L.153-36 du Code de l'urbanisme, le Grand Annecy, sur demande de la commune de Fillière, souhaite faire évoluer le règlement du PLU opposable des Ollières.

Le projet de modification porte sur les points suivants :

- ✓ dans le règlement écrit :
 - augmenter la part des logements aidés de 25% à 30% en zone 1AU en appliquant cette part à toute opération. Ce pourcentage s'applique désormais à la surface de plancher et au nombre de logements.
 - n'appliquer cet objectif qu'aux zones Ua, Ub, 1AUa et 1AUb.
- ✓ dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) :

- rappeler le règlement écrit et les 30% de logements aidés instaurés en zone 1AUa et 1AUb.

✓ dans le règlement graphique :

- mettre en cohérence la légende avec les règles ajoutées ci-dessus.

Pour autant, les modifications n'ont pas pour conséquence de diminuer les possibilités de construire.

Modification n°1 du PLU de la commune déléguée d'Aviernoz

Une procédure similaire au PLU de la commune déléguée des Ollières a été lancée sur la commune déléguée d'Aviernoz.

Cependant, compte tenu de la situation sanitaire particulière de ce début d'année, l'approbation a été reportée ultérieurement.

Révision du PLU de la commune déléguée de Saint-Martin-Bellevue : arrêt du projet de PLU le 27/06/2019

Au titre de sa compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », la communauté d'agglomération du Grand Annecy assure la poursuite de la révision du PLU de Saint-Martin-Bellevue prescrite par délibération de la commune historique le 14 décembre 2009 et complété le 25 juillet 2011. Le 27 juin 2019 et après concertation, le projet de PLU de Saint-Martin-Bellevue a été arrêté.

Le PLU a alors été transmis à l'ensemble des personnes publiques associées

dont l'autorité environnementale qui a demandé une étude complémentaire sur certains secteurs de la commune.

Le Grand Annecy étant actuellement en attente du retour de cette étude, l'enquête publique et l'approbation sont suspendues.

Les documents constituant les PLU sont consultables sur le site internet de la commune de Fillière rubrique « Urbanisme » ou sur le site du Grand Annecy.



Qu'est-ce qu'un plan local d'urbanisme ?

Le plan local d'urbanisme organise le développement de votre commune en fixant des règles d'urbanisme et des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones.

Il permet d'encadrer rigoureusement les projets urbains, leurs styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement collectif et sur le développement durable.

Cet ensemble de plans et de documents sert notamment aux municipalités, aux différents constructeurs et acteurs urbains, aux architectes mais aussi aux citoyens.

Permanence du CAUE

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) vise à promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. Cet organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain est présidé par un élu local.

Si vous avez un projet d'installation, de construction, d'extension, de rénovation,

d'énergie renouvelable, d'aménagement de jardin, de bâtiment agricole... l'architecte du CAUE peut vous apporter des conseils gratuits en amont de votre projet en tenant compte de vos besoins et de votre budget.

Les consultations architecturales ont lieu en alternance entre mairie de Fillière, à Thorens-Glières, et mairie déléguée de Saint-Martin-Bellevue le jeudi matin de 9 heures à 12 heures toutes les trois

semaines et sur rendez-vous.

- mairie de Fillière : 24 septembre ; 5 novembre ; 17 décembre ;
- marie déléguée de Saint-Martin-Bellevue : 3 septembre ; 15 octobre ; 26 novembre.

Prenez rendez-vous au 09 71 09 05 70
urbanisme@commune-filliere.fr

Une gestion plus verte des espaces communaux

La commune de Fillière renforce sa gestion des espaces verts grâce à une méthode ancestrale et durable : l'éco-pâturage.



Les moutons de Sébastien Péguet sont installés aux abords du stade de football à Evires

Cette technique consiste à faire paître des animaux pour entretenir de grands terrains. Elle a permis d'appuyer le service « espaces verts » de Fillière, notamment pour des zones difficiles d'accès.

4 agriculteurs ont répondu à l'appel et contribué aux travaux. Parmi eux, Sébastien Peguet, évirois amoureux de la nature, a installé ses 5 moutons près du terrain de football d'Évires. Après une dizaine de jours, lorsque l'herbe devient trop courte, les bêtes investissent d'autres

espaces à pâturer.

L'éco-pâturage a été étendu à une dizaine de terrains communaux répartis sur les 5 communes déléguées, notamment près du stade de football à Thorens-Glières et derrière l'Auberge d'Évires. Des panneaux d'informations ont été installés sur certains des sites.

Merci à Sébastien Péguet, Philippe Contat, Mickaël Richard et Cyrille Chevallier pour leur contribution.

Action citoyenne

Ramassage de déchets par l'association AZHURE

Le 13 juin dernier, l'association AZHURE a mobilisé 8 de ses membres le temps d'une collecte de déchets sur la commune d'Évires.

Durant 3 heures, ils ont ramassé toutes sortes d'encombrants laissés en pleine nature grâce au matériel des bénévoles (câbles, tracteurs, gants, etc) mais aussi aux sacs poubelle et bennes mis à disposition par la commune.

L'opération sera reconduite avec, peut-être, de nouveaux participants.



Encombrants retrouvés en pleine nature : que faire ?

La commune soutient ce type d'initiatives citoyennes et encourage les habitants à ramasser ou signaler les déchets laissés dans les espaces naturels en :

- mettant à disposition une benne pour des actions collectives organisées ;
- facilitant l'accès aux déchetteries (créneau horaire, volume important d'apport) pour les initiatives individuelles.

Pour l'organisation de ces ramassages, contactez la mairie : 04 50 22 82 32

Des composteurs pour les jardins communaux

Depuis le début du mois de juin, le Grand Annecy met des bacs de compostage à la disposition des locataires des jardins communaux. Dès leur installation, les futurs usagers ont suivi un atelier animé par Déborah Vigné, ambassadrice du tri et de la réduction des déchets au Grand Annecy, leur permettant ainsi de mieux comprendre les étapes clés d'un compostage réussi, et de mieux s'approprier la démarche.

Bon à savoir : le Grand Annecy vous accompagne vers le zéro déchet ! Pour monter votre projet de compostage partagé ou individuel ou lombricompostage, contactez les ambassadeurs du tri et de la réduction des déchets : 04 50 33 02 12 - valorisationdechets@grandannecy.fr



Alerte : plante invasive !

Le solidage du Canada est en fleur. Il envie nos zones humides : si vous en trouvez sur votre propriété, soyez vigilants !

Informations : Syndicat des Usses
<https://www.rivieres-usses.com/gerer-nos-milieus/lutte-contre-invasives/>



AOP reblochon, un héritage à préserver

L'AOP Reblochon est un des symboles de la gastronomie et des savoir-faire savoyards. Mais que savez-vous du Reblochon, l'un des premiers fromages AOP français, fabriqué tous les jours sur votre territoire ?

Né au 13ème siècle dans la vallée de Thônes, le Reblochon de Savoie est reconnu officiellement par l'État français en tant qu'« Appellation d'Origine Contrôlée » en 1958.

Toutes les étapes nécessaires pour obtenir un Reblochon, de la production de lait jusqu'à l'affinage, sont réalisées dans la zone de l'AOP Reblochon. Ce territoire comprend la majeure partie de la Haute-Savoie (à l'Est de la ligne Annecy-Genève) et le Val d'Arly en Savoie.

Cela signifie que les quelques 1700 emplois directement créés aujourd'hui par la filière Reblochon, dans les fermes, les ateliers de fabrication, les caves d'affinage sont non-délocalisables !



Partager le territoire pour mieux vivre ensemble. Pour les producteurs de lait du territoire et leur exploitation, les prairies et les alpages constituent un espace de travail vital pour leur exploitation. Revenir sur certaines pratiques agricoles, parfois mal comprises, et certaines précautions à prendre lors des activités de loisirs permet d'assurer un bien vivre ensemble sur notre beau territoire.

Les producteurs travaillent parfois la nuit ou le week-end, notamment pour récolter les foin ou fertiliser leurs prairies. La quantité et la qualité de l'herbe sont cruciales pour la bonne santé du troupeau

et la production d'un lait cru de qualité. Il faut faucher l'herbe au bon stade et la faire sécher le plus vite possible. La météo dicte les moments propices, expliquant ainsi ces horaires de travail parfois inhabituels.

Tout comme la fenaison, la fertilisation des prairies nécessite un temps clément. Parfois mal perçue, cette pratique est néanmoins indispensable pour assurer une bonne croissance de l'herbe !

À la belle saison, vous avez peut-être été ralenti en voiture par le passage d'un troupeau de vaches se déplaçant d'un pré à l'autre ou vers l'étable... en AOP Reblochon, les vaches doivent obligatoirement être traitées deux fois par jour, matin et après-midi. Ces exigences dictent les horaires de passages.

De manière générale, les espaces ruraux de Fillière offrent un terrain de jeu attrayant pour qui aime marcher, pratiquer du vélo,... **Quelques points d'attention sont nécessaires pour respecter l'outil de travail des agriculteurs.**

Le respect des propriétés privées (comme les prairies par exemple, même si certaines ne sont pas clôturées), est une précaution essentielle : merci de rester sur les chemins ! Le piétinement de l'herbe, la création d'ornièrre dans les prés nuisent à la quantité et la qualité des fourrages, aliments indispensables aux vaches. De la même façon, les déchets laissés dans ces espaces peuvent endommager le matériel, ou pire, peuvent être ingérés par une vache et mettre sa santé en péril.

En AOP Reblochon, les vaches pâturent dans les prairies au minimum 150 jours par an. Elles aiment ruminer tranquillement en toute sécurité... les animaux (chiens, chevaux...) des promeneurs doivent donc être contenus pour éviter d'effrayer les

bovins !

La diversité des activités présentes dans notre territoire crée sa richesse et sa dynamique. Elle représente également une complexité dans leur cohabitation. Il revient à tous de prendre quelques précautions pour bien vivre ensemble !

Souvenez-vous que lorsque vous dégustez un morceau de Reblochon, vous dégustez bien plus qu'un fromage, s'y ajoute une histoire ancienne et des valeurs fortes...



En chiffres

- L'AOP Reblochon, c'est**
- la 3ème AOP fromagère française ;
 - Plus de **16 500 tonnes** de Reblochon par an.

- Elle est composée de**
- **648 opérateurs**, dont **498 producteurs** de lait ;
 - 121 producteurs fermiers ;
 - **18 fromagers** ;
 - **11 affineurs**.

Syndicat Interprofessionnel du Reblochon
<https://www.reblochon.fr/>
Tél : 04 50 32 74 74

AU VU DU CONTEXTE SANITAIRE, LES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS ANNONCÉS SUR CES PAGES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ANNULÉS. RESTEZ INFORMÉS : www.commune-filliere.fr

Un automne placé sous le signe de l'art

« **LAND(E)SCAPE - Paysage en Fuite** », du 5 septembre au 18 octobre. Cette exposition de Pancho Quilici proposera une réflexion sur la place de l'homme dans un univers où l'anthropocène atteint lentement ses limites.



Né à Caracas, Pancho Quilici s'installe à Paris en 1980 pour intégrer l'école d'architecture. Cet artiste international compose d'étranges et minutieux agencements d'espaces, démultiplie les perspectives, unit ellipses et tracés sur fond de paysages d'immensité. Ses œuvres sont exposées à Paris, Caracas, Chicago, Miami... et bientôt à Fillière !

À travers différents médiums (peinture, sculpture, installation) Pancho Quilici crée des paysages (dé)structurés et fait entrer le public dans un état d'apesanteur pour survoler les mondes qu'il élabore.

Cette exposition invite à « lire entre les lignes » comme dans les paysages de Pancho Quilici.

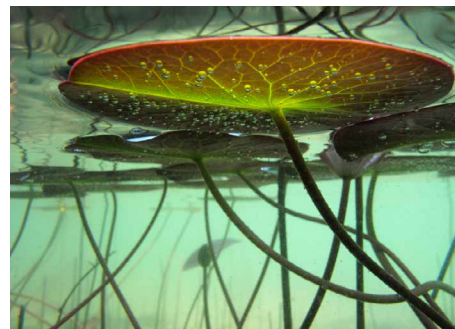
« **Ô LACS !** », du 7 novembre au 20 décembre.

Cette exposition thématique et collective présentera les univers lacustres sous différentes perspectives (le lac vu de dessus et de loin, vu de près et vu de l'intérieur).

En effet, ce sont des paysages bucoliques,

mais aussi et surtout des écosystèmes indispensables à la vie. Le titre de l'exposition « Ô Lacs ! » fait ainsi référence à l'élément eau par allitération (« ô » et « eau »).

Le public découvrira les lacs sous un prisme artistique accompagné d'une analyse scientifique, dévoilant des allures majestueuses, mystérieuses et insolites.



Rémi Masson - photographe plongeur apnéiste

38 Rue de la Poste Thorens-Glières

Tél : 07 60 57 81 94

philarts@commune-filliere.fr

Du mercredi au dimanche de 14h à 18h
Entrée libre.

L'agenda du trimestre

SEPTEMBRE

Forum des associations

Samedi 5 septembre
Salle T. Morel, Thorens-Glières

Exposition « Landscape »

5 septembre au 18 octobre

Phil'arts - Thorens-Glières

Vogue

Dimanche 13 septembre

Les Ollières

Étape du Tour de France

Judi 17 septembre

Plateau des Glières

Vogue

Les 19 et 20 septembre

Aviernon

Fête de l'Alpage

Samedi 27 septembre

Par Thorens-Fêtes

OCTOBRE

Fête de l'automne

Samedi 10 octobre

Par l'APE des petits écoliers de Saint-Martin

Cross de Fillière

Dimanche 11 octobre

Les Ollières

Collecte de sang

Vendredi 16 octobre de 16h à 19h30

à la salle du Cercle

Évires

Soirée Halloween

Samedi 31 octobre

Par Thorens-Fêtes

Fête de la pomme et de la courge

Dimanche 25 octobre dès 9h30

Thorens-Glières

Par le Comité Pom'

NOVEMBRE

Exposition « Ô lacs »

Du 7 novembre au 20 décembre

Phil'arts - Thorens-Glières

DÉCEMBRE

Fête de l'Hiver

Vendredi 4 décembre

Par l'APE des petits écoliers de Saint-Martin



Liste non exhaustive basée sur la transmission des organisateurs

Un espace de vie sociale à la MJC

Durant l'année 2019, la MJC a travaillé au diagnostic permettant de mettre en place un espace de vie sociale sur la commune de Fillière. Les premiers mois de l'année 2020 ont été consacrés à la rédaction du projet social, établi à partir de ce diagnostic.

Trois besoins ont été repérés, déterminant ainsi trois axes d'intervention :

1. échange, partage et renforcement des liens sociaux ;
2. préservation de l'environnement et du cadre de vie ;
3. développement des modes de déplacement alternatifs.

Ce projet, qui vise à développer des actions dans ces trois directions avec la participation directe des habitants, est aujourd'hui examiné par la CAF de Haute-Savoie en vue d'un agrément.

La MJC garde confiance et vous donne rendez-vous à l'automne, en s'adaptant aux conditions sanitaires, pour démarrer les actions et projets qui vous tiennent à cœur. Les activités régulières de la MJC reprennent à compter du samedi 12 septembre 2020 (pour plus d'informations : <http://www.mjcfilliere.net>)



Brin d'histoire : la tribu de Champlaitier

En 1903, au village des Bouts, dans la vallée du Chinaillon habitait la plus grande partie de l'année Alexandre Vulliet, son épouse et leurs dix enfants. La vie était dure et aucune possibilité d'agrandir l'exploitation pour donner du travail aux enfants. Lorsqu'ils apprirent, qu'à Champlaitier, entre la montagne de Sous-Dine et celle des Frettes, une importante ferme avec des alpages serait à louer, Alexandre Vulliet se rendit à Thorens pour avoir une entrevue avec le Comte Roussy de Sales, propriétaire des fermes de Champlaitier. Puis finalement contracta un bail pour cette exploitation qui allait permettre de donner du travail à sa nombreuse famille et où il espérait enfin améliorer ses conditions de vie. Bientôt, avec tout le bétail et le mobilier, la famille Vulliet se rendit vers cette nouvelle demeure agricole.

Champlaitier ! Qui peut penser maintenant que des familles aient pu vivre dans ce plateau vallonné à près de 1400 mètres d'altitude, accessible sans doute une partie de l'année avec les moyens de l'époque, mais isolé pendant plus de cinq mois, avec pendant cette période, un seul passage à pied - d'ailleurs dangereux - par le sentier de Landron en passant par la Plagne. Isolé à tel point que plus d'une fois on ne put descendre les morts qui patiemment, durent attendre dans leur cercueil à la grange, une amélioration du temps pour aller reposer en paix au cimetière de Thorens.

Et pourtant des générations vécurent dans différentes exploitations du plateau – près de 70 habitants – séparées d'ailleurs les unes des autres par des centaines de



mètres, voire plusieurs kilomètres, repliés sur elles-mêmes, vivant sur les stocks préparés à l'automne et tout spécialement sur le bétail : viande, lait, fromage. La famille Pochat, dont la famille Vulliet allait prendre la place, quitta Le Grand-Bornand au lendemain de la Grande Révolution et de père en fils, y resta plus de cent ans.

Dès son installation, la famille Vulliet prospéra rapidement, augmentant considérablement le bétail, produisant un excellent fromage que, chaque semaine, on allait vendre à La Roche pendant la bonne saison ; si les filles se marièrent et quittèrent Champlaitier, cinq des six garçons se marièrent et leurs épouses vinrent rejoindre la grande famille, à tel point que vers 1910, la famille Vulliet comptait 28 personnes, dont quatre enfants au berceau, ce qui permit au

chansonnier-troubadour du début du siècle qui errait de ferme en ferme et qui fut l'hôte de la famille pendant quelque temps, de composer la belle chanson « La Ferme des Quatre Berceaux ».

Mais vint la guerre de 1914 : ce fut la mobilisation des enfants, la mort du patriarche Vulliet. Il n'était plus possible de rester en hiver à Champlaitier, ce fut la séparation de cette belle famille, mais dont tous ont gardé longtemps la nostalgie du beau temps qu'ils avaient passé sur le plateau de Champlaitier.

Bernard Convers

Informations :
convers.bernard@wanadoo.fr
Tél : 06.86.04.69.64

Source : Article d'Edouard Pochat

AU VU DU CONTEXTE SANITAIRE, LES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS ANNONCÉS SUR CES PAGES SONT SUSCEPTIBLES D’ÊTRE ANNULÉS. RESTEZ INFORMÉS : www.commune-filliere.fr

Opération tranquillité seniors

Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et vivent de plus en plus longtemps ; elles sont aussi des proies plus faciles pour les délinquants.

Elles sont victimes des deux tiers des vols avec ruse et de près d'un tiers des cambriolages d'habitations principales ou secondaires.

Afin de renforcer la sécurité des personnes âgées isolées, la gendarmerie de Groisy met en place l'Opération Tranquillité Seniors. Les personnes âgées volontaires sont invitées à déposer leur demande directement à la brigade de Groisy - 240 Rue de Boisy, 74570 Groisy.

Contact : Adjudant-chef PANI
Gendarmerie de Groisy : 04 50 68 00 02

Pour prévenir et diminuer le risque de chute

Les ateliers « Équilibre Seniors » reviennent cet automne. Organisés par la Plateforme de Prévention de Chute des Seniors (PPC), ils ont pour but de redonner confiance aux plus de 60 ans, sujets aux troubles de l'équilibre.

Ce programme s'appuie sur 4 axes : la conservation de la souplesse et de la tonicité musculaire, le développement de l'équilibre et l'automatisation des réflexes d'évitement de la chute, l'acquisition de techniques de redressement et d'accroupissement en toute sécurité, l'acceptation de la chute comme un élément possible de la vie pour minimiser son impact psychologique et la sensibilisation aux différents facteurs de risques de chute.



Les ateliers auront lieu de 14h30 à 16 heures à la Salle Tom Morel de Thorens-Glières, tous les mardis de septembre à juin.

Ateliers gratuits, dispensés par des kinés/animateurs formés.

Inscriptions : 04.56.49.77.84
geriatrie.atelier.equilibre@ch-anneceygenevois.fr

Mes numéros utiles

ASSISTANTES SOCIALES

sur RDV au PMS de CRUSEILLES : 04 50 33 23 89
87 route d'Annecy

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

Permanence à la MJC de Thorens-Glières le lundi de 9h à 11h30, au 129 rue des Fleuries.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

(Locaux de la Poste à Thorens-Glières). Ordinateur à disposition pour vos démarches : CAF, MSA, CARSAT, Pôle Emploi.

AGE + 74

<https://ageplus74.fr/>

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Du Parmelan (Thorens) : 04 50 22 45 44
Du Gros Chêne (Argonay) : 04 50 27 26 07

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

(Argonay) 04 50 44 05 24

CODERPA 74

(Meythet) 04.50.67.32.48
(Comité départemental des retraités et personnes âgées)

VIOLENCE FEMMES INFO

3919
17 ou Stop-violences-femmes.gouv.fr

Le mot des associations

Associations : pour transmettre vos informations, contactez : communication@commune-filliere.fr



Thorens-Fêtes

La crise sanitaire de cette année nous a contraint à annuler tous nos événements depuis le mois de mars et jusqu'à nouvel ordre. Nous espérons sincèrement pouvoir reprendre nos animations dès septembre avec la fête de l'Alpage, le 27, et notre soirée Halloween, le 31 octobre...et pourquoi pas, ajouter une date dans le calendrier d'ici la fin de l'année !

Vous pouvez suivre notre association et les dates de nos événements à venir sur nos pages Facebook *Thorens-Fêtes* et *Festho'Rock*. En espérant vous retrouver rapidement pour de nouveaux bons moments à partager tous ensemble...

Merci à tous et à très vite !!!

Le STAFF Thorens-Fêtes



Le Handball Club La Fillière

Afin de vous permettre de découvrir et pratiquer un sport collectif passionnant et intense, le HBC La Fillière offre à tous la possibilité de venir s'essayer au Handball et rejoindre un Club convivial et compétitif. Nos collectifs, jeunes ou plus expérimentés, filles ou garçons, vous accueilleront chaleureusement et avec la bienveillance qui les anime.

Tous les collectifs sont encadrés par des entraîneurs formés et accompagnés par des entraîneurs confirmés et diplômés.

Une pratique adaptée aux plus jeunes

Au-delà de tous les autres labels que le club détient, il en est qui nous tient particulièrement à cœur celui « d'École de Handball ». Car le HBC Fillière accueille les enfants à partir de 3 ans pour les initier à la pratique du handball par le biais d'une catégorie « Babyhand ». Ce label récompense la qualité de l'accueil du public jeune en général et notamment des très jeunes enfants, en leur proposant des activités adaptées orientées vers le collectif et la pratique du Handball.

L'arbitrage, comme école de la vie et du respect

Le HBC La Fillière développe encore son école d'arbitrage, à nouveau labellisée pour la qualité de sa formation. L'arbitrage est indispensable à la plupart des pratiques sportives et le HBCF prolonge cela en faisant de son école, une école de la vie et du respect. Elle vous attend et accueillera tous les futurs jeunes arbitres en devenir, les plus expérimentés et tous ceux qui veulent découvrir les nombreuses opportunités que cela offre.

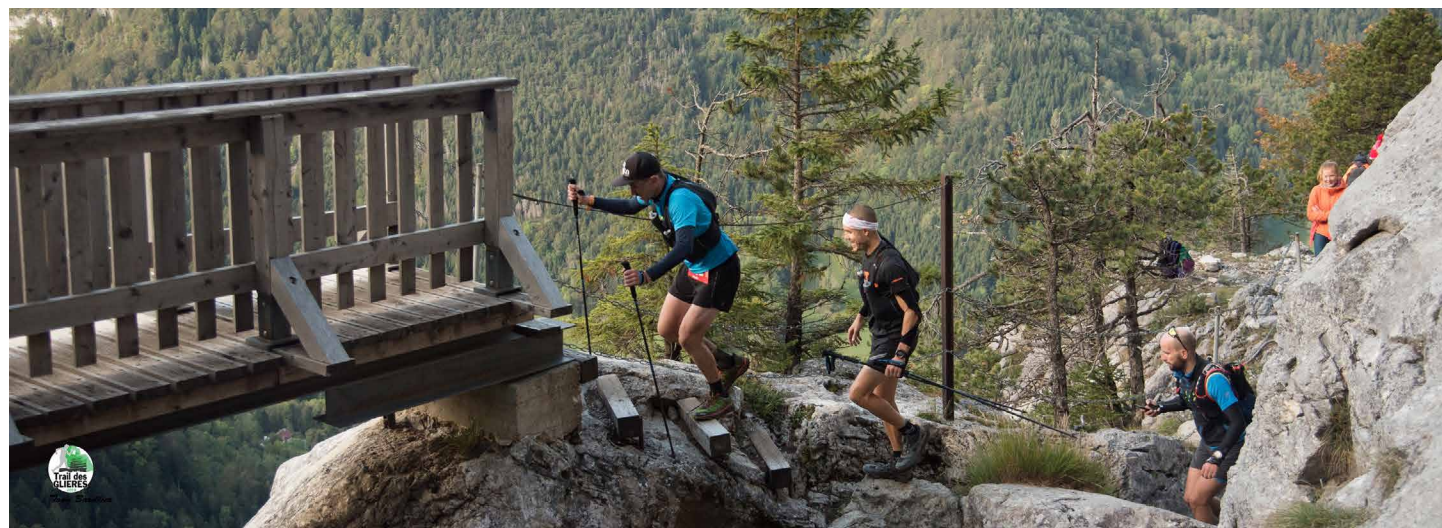
Toutes les informations sur : hbcfilliere.fr
ou bricout.stephanie@gmail.com
06 69 38 61 15



APE des Petits Ecoliers de Saint-Martin-Bellevue

Toute l'équipe est impatiente de retrouver tous les parents et enfants autour des nombreux événements prévus tout au long de l'année : fête de l'automne, fête de l'hiver, ventes de plats préparés, tombola, fête de l'école... et après le franc succès de la boum du mois de février, l'APE renouvellera l'événement en 2021 !

AU VU DU CONTEXTE SANITAIRE, LES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS ANNONCÉS SUR CES PAGES SONT SUSCEPTIBLES D’ÊTRE ANNULÉS. RESTEZ INFORMÉS : www.commune-filliere.fr



Le JPEG Photo Club

L'association d'amateurs de photo reprendra ses activités le 15 septembre à 19h30 dans la salle polyvalente de Saint-Martin-Bellevue. En attendant, le club expose son travail :

- Jusqu'au 31 août au Château de Bon Attrait à Villaz ;
- À l'espace Phil 'Arts à Thorens-Glières du 6 au 16 août sur le thème du Tour de France ;
- À la Mairie d'Argonay du 28 septembre au 30 octobre ;
- À l'espace Phil 'Arts à Thorens-Glières du 6 novembre au 20 décembre (participation à l'exposition « Ô lacs! »).

Une exposition d'une centaine de tirages est en préparation pour l'automne 2021 au Centre Hospitalier d'Annecy.

Le JPEG Photo Club a pour vocation de partager la passion de la photographie par des échanges sur l'utilisation des matériels, des ateliers de prises de vue soit en studio soit en extérieur, des séances d'utilisation des logiciels de traitement d'images. Plusieurs fois par an le club organise des soirées conférences avec des photographes professionnels qui présentent leurs travaux. Il réalise également, sur demande et dans la limite des possibilités, des reportages pour des associations de la commune.

www.jpegphotoclub.fr - contact@jpegphotoclub.fr - **Didier TIERCELET** : 06 95 05 93 76 - **Maurice TRANCHANT** : 06 75 79 56 56

Familles Rurales

L'association de Saint-Martin-Bellevue organise sa rentrée et vous donne rendez-vous le 5 septembre prochain à la salle polyvalente pour les inscriptions et réinscriptions aux activités 2020-2021.

Familles Rurales ASSOCIATION DE SAINT-MARTIN-BELLEVUE

Activités Saison 2020-21
Enfants et adultes

Arts créatifs
Arts du spectacle
Ateliers linguistiques
Bien-être
Sports

INSCRIPTIONS
Le samedi 5 septembre 2020
De 9h à 12h (réinscriptions uniquement)
De 13h30 à 16h30 (inscriptions nouvelles activités)
à la Salle Polyvalente de Saint-Martin-Bellevue

Programme des cours disponible sur :
www.facebook.com/afrsmb/
afrsmb@gmail.com
www.commune-filliere.fr

L'association Non Nobis

Une belle expérience pour rapprocher les continents et cultiver la paix.

Depuis 4 ans maintenant, l'école primaire de Thorens-Glières entretient des correspondances avec les élèves de plusieurs écoles primaires de Guinée. Cette action a pu se concrétiser grâce à l'implication de l'ONG « Non Nobis », présidée par Sylvie Clapasson. Sur place 9 mois par an depuis 15 ans, elle a pu présenter en image et mettre en parallèle le quotidien de la Guinée et de Thorens-Glières.

Ces échanges ont permis aux enfants de se rendre compte des réalités de leurs vies courantes respectives.

Informations : sylvieclapasson@yahoo.fr - 06 08 43 20 43



AU VU DU CONTEXTE SANITAIRE, LES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS ANNONCÉS SUR CES PAGES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ANNULÉS. RESTEZ INFORMÉS : www.commune-filliere.fr

Les associations confinées

Le contexte sanitaire et le confinement ont affecté la vie associative durant tout le printemps. Certaines associations ont fait preuve d'imagination pour conserver le lien entre les membres, tandis que d'autres ont étendu leurs activités et mené des actions concrètes de solidarité.

Le Handball Club La Fillière durant la crise.

C'est grâce à la visio que le club sportif a pu continuer à travailler, informer les licenciés, partager des moments de sourires et garder l'esprit collectif.

Les membres du club ont également lancé une initiative de vente de panier de légumes. Tous les matchs et événements prévus par le HBC Fillière ont été annulés, entraînant ainsi une baisse significative des revenus nécessaires à la vie du club... C'est ainsi que l'idée des paniers de légumes, de viandes et de fruits locaux est venue à l'équipe Animation du club. La première opération fut un tel succès, qu'elle a été répétée à 4 reprises... Toutes les 2 semaines, des paniers de produits locaux (issus de l'agriculture française, de la région ou même du département) ont été commandés par mail, préparés et vendus selon le mode Drive, dans le strict respect de tous les gestes barrières. Cette initiative appréciée des licenciés et des supporters a permis au club de prolonger ses valeurs de lien social et une forme de convivialité.

Soutien et écoute avec Glières en 205

Engagée dans lutte contre la sclérose en plaques tout au long de l'année, l'association a élargi son champ d'action afin de permettre à tous d'entretenir le lien social.

Sa ligne de soutien, habituellement consacrée à l'écoute des malades de la SEP a été étendue à toutes les personnes seules, âgées ou porteuses d'un handicap. Les membres de l'association ont ainsi épaulé une personne pendant le confinement et même au delà, en échangeant par téléphone plusieurs fois par semaine.

Glières en 205 reste à votre écoute : glieres-sep.org - 07 82 25 31 98

Solidarité à la MJC

Afin de garder un lien avec les adhérents, la MJC a mené différentes actions :

- relais d'informations concernant des initiatives citoyennes ou sur l'existence de ressources numériques ;
- recensement des producteurs locaux pour de la vente à distance ou de la livraison ;
- activités en ligne ou en extérieur (dès le déconfinement) : yoga, méditation zen, mathématiques, chants et jeux musicaux, qi-gong, etc.
- mise en exergue des talents poétiques de certains.

Dès le 2 juin, le secrétariat a dû préparer la rentrée post confinement. Cet important travail consistait notamment au recensement des activités pouvant reprendre conformément à la réglementation, à la mobilisation des pratiquants souhaitant les poursuivre, ainsi qu'à la mise en place de procédures en phase avec le contexte sanitaire.

Une grande partie des activités de la MJC a donc pu reprendre durant le mois de juin pour une ou plusieurs semaines.

La MJC remercie vivement tous ceux qui ont œuvré pour que la fin de saison se passe au mieux.

Des cours de photos en ligne pour les photographes amateurs

Pendant le confinement, le JPEG photo club de Saint-Martin-Bellevue a aidé ses membres à garder le coup d'œil !

Malgré l'annulation des expositions programmées en 2020 dans les mairies de Meythet et d'Annecy-le-Vieux, l'association n'a pas cessé ses activités pour autant : les adhérents ont pu profiter, pour une durée de trois mois, de cours de photos en ligne.

Du nouveau dans le paysage commerçant

Avec près de 900 acteurs économiques répartis sur les 5 communes déléguées, Fillière tire aussi sa force de la diversité des entreprises qui vivent sur son territoire.

Cette année encore, la commune a accueilli de nouveaux professionnels :

- Un atelier de sculpture ;
- Un cabinet pédicure-podologue ;
- Un cabinet de réflexologie ;
- Un médecin généraliste ;
- Un institut de beauté ;
- Un salon de coiffure.

Commerçants, artisans, producteurs, restaurateurs...

La municipalité a à cœur de mieux vous connaître.

Dans le cadre de la promotion de la commune et de l'élaboration de ses futurs supports de communication, la mairie de Fillière effectue un recensement progressif des acteurs économiques.

Faites-vous connaître !

Transmettez toutes les informations relatives à votre activité (nom de l'entreprise, adresse postale, coordonnées, statut, nature de l'activité) par mail : communication@commune-filliere.fr

Abonnez-vous à la « newsletter pro » sur le site : www.commune-filliere.fr

Les initiatives solidaires

De nombreuses démarches citoyennes ont fleuri pendant la crise. Les habitants se sont rapidement mobilisés et engagés aux côtés des plus fragiles et des plus exposés. Retour sur les formidables élans de générosité qui, chacun à leur façon, ont illuminé cette sombre période.



Christian Anselme a tenu à saluer l'engagement des bénévoles et réunira prochainement toutes celles et ceux qui ont mis leur temps et leur énergie au service des autres.

Des sur-blouses pour les soignants « locaux »



Tout a commencé avec Martine Edard et Dominique Tilloy qui ont entraîné avec elles pas moins de 13 couturières dans l'aventure. Dès le mois d'avril, elles ont formé ensemble un groupe soudé, antenne locale du réseau national de solidarité « Over The Blues », et ont ainsi pu offrir plus de 200 blouses aux institutions les plus proches telles que le Centre Arthur Lavy, les ADMR, l'EHPAD de Groisy, des médecins, etc.

Merci à Amélie, Brigitte, Christiane, Claire, Danièle, Dominique, Eloïse, Fanélie, Marianne, Marie-Françoise, Marie-Odile, Martine, Maryvonne, Michèle, Mireille, Solange et Sophie, les 2 Sylvie et Thérèse, couturières et « coupeuses », réparties sur les communes d'Aviernoz, d'Évires, de Groisy, des Ollières et de Thorens-Glières.

Tous unis contre le virus

Les habitants de Fillière ont fait preuve d'une grande générosité. Parmi eux, nombre de commerçants ont su s'adapter pour venir en aide aux plus fragiles. Dans de nombreux quartiers et hameaux, les citoyens aussi se sont entr aidés. Cette solidarité s'est traduite de différentes façons : aider aux tâches quotidiennes « à risques », comme se rendre dans les

supermarchés, ou à la pharmacie ; rendre visite aux proches voisins âgés ou isolés ; soutenir les soignants en cuisinant pour eux ou applaudissant aux fenêtres et balcons à 20 heures ; ou tout simplement rester chez soi.

Bravo à tous pour votre solidarité et votre bienveillance

Plus de 1 500 masques artisanaux confectionnés

Initiée par quelques bénévoles, la démarche a vu le jour dès le mois d'avril. La réalisation des masques s'est déroulée en 3 étapes : la collecte de tissus et de matières premières dans les mairies déléguées à laquelle ont contribué près de 50 personnes ; la découpe réalisée par les membres du CCAS et la fabrication.

Plus de 70 couturières bénévoles se sont portées volontaires. Grâce à leur générosité et leur savoir-faire, près de 1 500 masques ont été confectionnés. En complément des gestes barrières, ils profitent aux plus fragiles et aux plus exposés, s'ajoutant ainsi aux masques fournis par la commune et la région.

Merci à toutes et à tous : Béatrice, Gwenaëlle, Manon, Jean-Michel, Alexa, Hélène, Isabelle, Noëlle, Marie-Françoise, Fabienne, Morgane, Camille, Nathalie, Jocelyne, Myriam, Valérie, Sabrina, Nadia, Dominique, Dominique, Marie-Hélène, Michelle, Catherine, Lydie, Amélie, Nathalie, Fanélie, Milena, Audrey, Sarah, Annabelle, Frédérique, Laurence, Florence, Marie-Françoise, Annie, Lorène, Geneviève, Michèle, Renée, Marie-Hélène, Géraldine, Fabienne, Isabelle, Sandrine, Isabelle, Evelyne, Julie, Marie-Hélène, Muriel, Sylvie, Sabine, Isabelle, Christiane, Annie, Marie-Louise, Christel, Christine, Bénédicte, Lysiane, Charlotte, Céline, Madeleine, Isabelle, Sandrine, Caroline, Sophie, Daniele, Claire, Ingrid, Anaïs, Marie, Sandrine, Marie, Geneviève, Hélène.

La vie des services pendant la crise



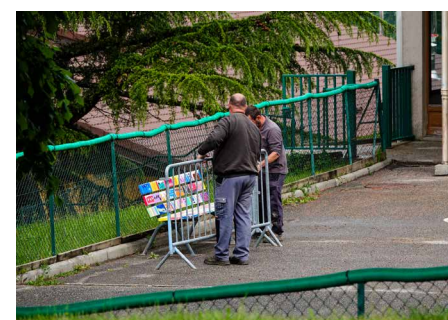
Dans la cour de récréation à Thorens-Glières. Les règles de distanciation physique n'ont pas empêché les enfants de profiter de leur temps de pause.



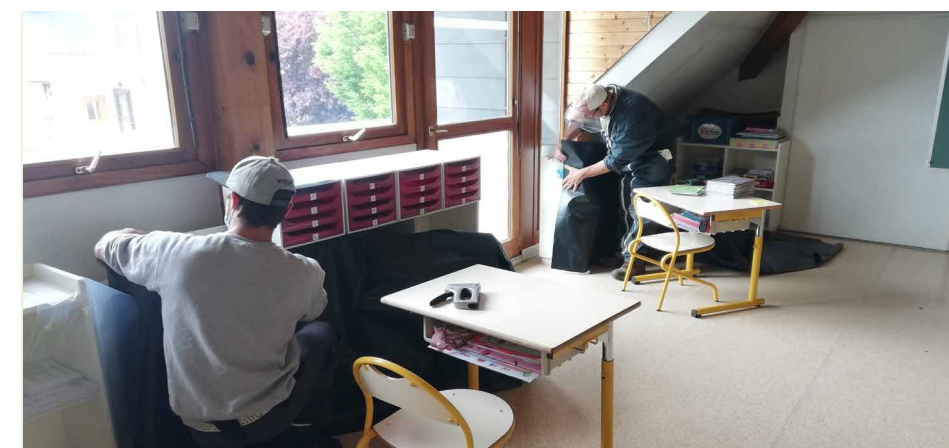
Préparation d'une rentrée si particulière à Aviernoz.



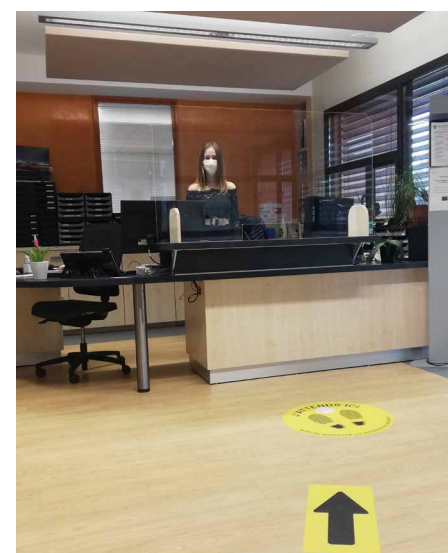
Dans la cour de récréation à Thorens-Glières.



Sécurisation de l'école maternelle de Saint-Martin-Bellevue par Gilles et Georges, agents techniques.



Préparation de l'école des Ollières par Jonathan et Jean-Luc, agents techniques.



Laurie à l'accueil de la Mairie de Fillière. Dès le 11 mai, l'ensemble des agents d'accueil des mairies de Fillière, d'Aviernoz, de Saint-Martin-Bellevue, des Ollières et d'Évires ont reçu les usagers en toute sérénité : masque obligatoire, gel hydro-alcoolique à l'entrée, marquage au sol.

Continuité de service public, télétravail

Dès le 17 mars, les services de la commune se sont réorganisés afin d'assurer la quasi-totalité des missions. De nouvelles méthodes de travail ont été adoptées et de nouveaux outils collaboratifs ont permis la poursuite des activités en télétravail. La cohésion des équipes et leur attachement aux valeurs du service public ont également été essentiels à la continuité de service.

- Au pôle enfance, jeunesse et sports : tandis qu'une partie des effectifs était mobilisée pour l'accueil des enfants de soignants et des familles prioritaires, d'autres ont entretenu le lien avec les enfants, en envoyant des jeux et des recettes sous la forme de livrets « Jeux suis en vacances », très appréciés des familles.
- Les services techniques ont en priorité garanti la propreté de la commune et l'entretien des espaces publics. Des astreintes ont également été mises en place. Dès le 28 avril, les agents techniques ont été mobilisés pour l'aménagement et la sécurisation des bâtiments publics en vue du déconfinement.
- Le pôle citoyenneté et vie quotidienne a assuré la continuité de l'accueil téléphonique en télétravail et sur rendez-vous pour les actes liés à l'état-civil.
- Les autres services administratifs ont également assuré leurs missions à distance, et ponctuellement en présentiel.
- En relais des informations diffusées en interne par mail, un plan de continuité de l'activité (PCA) a été validé le 6 avril, précisant les modalités de fonctionnement des services en garantissant le respect des consignes sanitaires. Un suivi individuel a été assuré, avec des téléconsultations médicales lorsque nécessaire. Le plan de reprise de l'activité présentielle a succédé au PCA dès le 7 mai (5e version à ce jour).

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



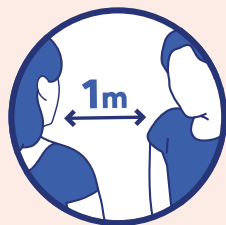
Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Merci !

La commune de Fillière remercie toutes celles et ceux qui, à leur manière, ont contribué à la lutte contre la COVID 19.

Le virus circule toujours.
Restons vigilants et continuons à appliquer les gestes barrières.

À vous la parole !

La commune de Fillière donne la parole à ses habitants. Après la création du conseil citoyen en 2019, la nouvelle équipe municipale souhaite poursuivre les travaux initiés lors du précédent mandat et faire de la participation citoyenne un réel outil de co-construction du Fillière de demain.

La commune s'engage à
informer ses habitants,
pour permettre au plus grand
nombre de **s'exprimer**



Pour bâtir ensemble des projets
relevant du **champ
d'action de la
commune** : cadre
de vie, économie, mobilités,
cohésion sociale, etc.



Avec comme priorité
**l'intérêt commun
et le vivre
ensemble**



Sous différentes
formes, complémentaires
au conseil citoyen : ateliers
participatifs, supports
numériques, sondages, etc.
La commune expérimentera
plusieurs outils de participation
pour toucher le plus grand
nombre



Faisons connaissance...

Pour bien commencer, parlez-nous de vous et aidez-nous à mieux vous connaître.

Le meilleur moyen d'être informé et d'échanger avec ma commune, c'est :

Par mail :

Par courrier :

☐ SMS :

☐ Site internet

☐ Réseaux sociaux

☐ Panneaux d'affichage publics

☐ Panneaux lumineux

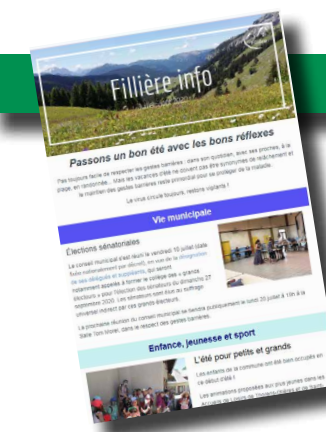
☐ Mairie et mairies déléguées

☐ ADMR

☐ Les commerces de proximité

Autres suggestions :

Réponse à retourner à l'accueil de votre mairie ou par mail à communication@commune-filliere.fr - formulaire disponible sur le site internet.



Restez informés !

Vous souhaitez connaître toute l'actualité de la commune (travaux, enfance-jeunesse, vie municipale, culture, etc.) ? Rien de plus simple !

1. Inscrivez-vous sur la page d'accueil du site internet et abonnez-vous à la newsletter de la commune
2. Contactez le service communication au 04 50 22 82 32 et demandez la version papier de la lettre d'information. Elle vous sera transmise par courrier.

Le nouveau conseil communautaire

Depuis le 16 juillet 2020, le Grand Annecy est administré par un conseil communautaire composé de 95 conseillers issus des Conseils municipaux des 34 communes membres.

Présidente
Frédérique LARDET, Annecy

Vice-Présidents
Ségolène GUICHARD,
1ère Vice-Présidente
Relocalisation de l'économie et relations
extérieures -Épagny-Metz-Tessy

Christian ANSELME
Aménagement des territoires et
préservation des espaces naturels - Fillière

François ASTORG
Infrastructures et transports en commun
Annecy

Bruno LYONNAZ
Habitat bas carbone et construction bois
Sevrier

Marc ROLLIN
Qualité de l'air, transition écologique et
énergétique - Duingt

Didier SARDA
Mobilités actives et touristiques, territoire
cyclable - Talloires-Montmin

Thomas TERRIER
Gestion de l'eau - Veyrier-du-Lac

Christian ROPHILLE
Economie circulaire et valorisation des
déchets - Fillière

Monique PIMONOW
Grand âge et autonomie - Montagny-les-
Lanches

Fabienne DULIEGE
Agriculture, alimentation et ruralité
Saint-Félix

Elizabeth BATTAREL
Industrie et numérique - Annecy

Etienne ANDREYS
Tourisme durable - Annecy

Thomas MESZAROS
Enseignement supérieur, recherche et
développement - Annecy

Pierre BRUYERE
Administration générale et support aux
communes - Poisy

Denis DUPERTHUY
Finances - Annecy

Conseillers communautaires délégués
François LAVIGNE-DELVILLE
Artisanat et tiers lieux
Viuz-la-Chiésaz
Charlotte JULIEN
Economie sociale solidaire et insertion
Annecy

Jean-Pascal ALBRAN
Gens du voyage - Saint-Eustache
Gilles FRANÇOIS
Rénovation énergétique - Argonay

Eric PEUGNIEZ
Gestion des milieux aquatiques et
prévention des inondations - Annecy
Viviane MARLE
Aide et accompagnement à domicile
Annecy

Jean-Louis TOÉ
Transport scolaire - Annecy
Sandrine DALL'AGLIO
Tramway et flux de marchandises
Annecy

Alexandre MULATIER-GACHET
Commande publique responsable Annecy
Jean-Claude MARTIN
Prospective territoriale - Alby-sur-Chéran

Samuel DIXNEUF
Evaluation des politiques publiques
Annecy

Conseillers communautaires

Jacques ARCHINARD - Héry-sur-alby
Gilles ARDIN - Chapeiry
Frédérique BANGUÉ - Annecy
Olivier BARRY - Annecy
Isabelle BASTID - Groisy
Michel BEAL - Saint-Jorioz
Alexandra BEAUJARD - Annecy
Marie BERTRAND - Annecy
Nicole BLOC - Poisy
Franck BOGEY - Chavanod
Cécile BOLY - Annecy
Patrick BOSSON - Quintal
Bilel BOUCHETIBAT - Annecy
Stéphane BOUCLIER - Fillière
Corinne BOULAND - Annecy
Catherine BOUVIER - Leschaux
Christian BOVIER - Annecy
Karine BUI-XUAN PICCHEDDA - Annecy
Odile CERIATI-MAURIS - Annecy
Henri CHAUMONTET - Groisy

Martine COUTAZ - Épagny-Metz-Tessy
Roland DAVIET - Épagny-Metz-Tessy
Noëlle DELORME - Allèves
Antoine DE MENTHON - Menthon-
Saint-Bernard
Joëlle DERIPPE-PERRADIN - Annecy
Isabelle DIJEAU - Annecy
David DUBOSSON - Mûres
Elisabeth EMONET - Saint-Jorioz
Chantale FARMER - Annecy
Pierre GEAY - Annecy
Fabien GERY - Annecy
Jean-François GIMBERT - Charvonnex
Anthony GRANGER - Annecy
Fabienne GREBERT - Annecy
Aurélie GUEDRON - Annecy
Frédérique KHAMMAR - Villaz
Marion LAFARIE - Annecy
Elisabeth LASSALLE - Poisy
Christiane LAYDEVANT - Annecy
Patrick LECONTE - Annecy
Claire LEPAN - Annecy
Benjamin MARIAS - Annecy
Christian MARTINOD - Villaz
Pierre-Louis MASSEIN - Annecy
Catherine MERCIER-GUYON - Fillière

Patricia MERMOZ- Cusy
Aurélien MODURIER - Annecy
Philippe MONMONT - Entrevernes
Philippe MORIN - Épagny-Metz-Tessy
Magali MUGNIER - Annecy
Michel MUGNIER-POLLET
La Chapelle-Saint-Maurice
Laure ODORICO - Fillière
Xavier OSTERNAUD - Annecy
Gérard PASTOR - Saint-Jorioz
Raymond PELLICIER - Poisy
Marie-Luce PERDRIX - Gruffy
Tony PESSEY - Annecy
Christian PETIT - Annecy
Christophe PONCET - Nâves-Parmelan
Agnès PRIEUR-DREVON - Sevrier
Jean-Luc RIGAUT - Annecy
Yannis SAUTY - Annecy
Nora SEGAUD-LABIDI - Annecy
Bénédicte SERRATE - Annecy
Guillaume TATU - Annecy
Olivier TRIMBUR - Bluffy
Gilles VIVIAN- Chainaz-les-Frasses

Délégation spéciale Préfecture
Saint-Sylvestre

Vivons Fillière

À votre écoute !!!

Cinq mois passés depuis les élections municipales ne permettent pas de dresser un bilan de travail ; les 3 derniers conseils ont principalement consisté à l'installation, désignations, nominations, etc... notamment pour le Grand Annecy, soit beaucoup de longueurs et peu d'actions pour le moment.

Nous participons à différentes commissions, dynamiques, qui demandent à avancer. Nous restons donc bien sûr à l'écoute de la population pour remonter les demandes auprès du conseil et vous invitons à vous manifester aux adresses mails ci-après pour toute réaction, question, suggestion...

À bientôt pour plus d'infos et bonne rentrée à tous !

Les élus de Vivons Fillière

lionel.fillion@commune-filliere.fr
estelle.ditta@commune-filliere.fr
christophe.bertholio@commune-filliere.fr

Retrouver Évires

Chaque groupe est libre de transmettre ou non sa tribune dans le temps imparti.

Il appartient au conseil municipal, par l'adoption de son règlement intérieur dans les six mois de son installation, de déterminer dans le bulletin municipal d'information l'espace réservé aux conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale.

Dans l'attente de ce nouveau règlement, qui définira les modalités de cette expression politique, une répartition provisoire a été présentée en Conseil Municipal et mise en place.



Numéros utiles

Mairie de Fillière

300, rue des Fleuries, Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE
Tél. 04 50 22 82 32
accueil.thorens-glieres@commune-filliere.fr

Pôle aménagement du territoire

Tél. 09 71 09 05 70
urbanisme@commune-filliere.fr

Pôle enfance, jeunesse et sports

Tél. 04 50 22 82 38
secretariat.jeunesse@commune-filliere.fr

Pôle cadre de vie et services techniques

Tél. 04 58 63 00 10
servicetechniques@commune-filliere.fr

Pôle attractivité et vie locale

Tél. 04 50 22 82 25
renaud.pallud@commune-filliere.fr

Action sociale

Tél. 09 71 09 05 59
actionsociale@commune-filliere.fr

Service communication

Tél. 09 71 09 05 58
communication@commune-filliere.fr

Mairie déléguée d'Aviernoz

Chef-Lieu, Aviernoz - 74570 FILLIÈRE
Tél. 04 50 22 41 92
accueil.aviernoz@commune-filliere.fr

Mairie déléguée d'Évires

Chef-Lieu, Évires - 74570 FILLIÈRE
Tél. 04 50 62 01 72
accueil.evires@commune-filliere.fr

Mairie déléguée des Ollières

1, route du Praz, Les Ollières
74370 FILLIÈRE
Tél. 04 50 60 31 59
accueil.les-ollieres@commune-filliere.fr

Mairie déléguée de Saint-Martin-Bellevue

1, route des écoles, Saint-Martin-Bellevue
74370 FILLIÈRE
Tél. 04 50 60 32 04
accueil.stmartin-bellevue@commune-filliere.fr

Relais territorial du Grand Annecy

300, rue des Fleuries, Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE
Tél. 04 50 22 43 80
relaisfilliere@grandannecy.fr

Relais postal d'Évires

Auberge d'Évires
5, place de la mairie, Évires
74570 FILLIÈRE

Agence postale de Saint-Martin-Bellevue

1, route des écoles, Saint-Martin-Bellevue
74370 FILLIÈRE

La Poste de Thorens-Glières

Place de la Poste, Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE

La mairie de Fillière et les mairies déléguées vous accueillent...

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Aviernoz	9h-11h30				15h-19h	
Évires		9h-12h	14h-17h	9h-12h 14h-19h		
Fillière et Thorens-Glières	9h-12h 14h-17h	15h-19h	8h30-12h 14h-17h	9h-12h 15h-17h	9h-12h 15h-17h	9h-12h
Les Ollières	15h30-19h				14h-18h	
Saint-Martin-Bellevue	8h30-12h	8h30-12h 16h-19h		8h30-12h 16h-19h	8h30-12h	

Suivez-nous sur  Commune Nouvelle Fillière

www.commune-filliere.fr

